

De l'ancien au nouveau Testament

Judentum, Christentum, Germanentum

par le cardinal Michael Faulhaber

Face aux attaques du régime *national-socialiste* contre la sainte Bible, le cardinal Michael Faulhaber (1869-1952), archevêque de Munich, rappela solennellement la doctrine catholique sur l'ancien Testament en cinq sermons prononcés dans la grande église Saint-Michel de Munich, aux quatre dimanches de l'Avent (3, 10, 17 et 24 décembre) et le soir de la Saint-Silvestre 1933.

L'affluence fut si grande, que les deux plus proches églises durent être reliées à Saint-Michel par des haut-parleurs.

Malgré la police nazie, qui voulait en empêcher la diffusion, ces prédications parurent en cahiers, semaine après semaine. Elles furent ensuite réunies en un volume, intitulé *Judentum, Christentum, Germanentum*, qui dut être diffusé sous le manteau, car sa vente en librairie avait été interdite.

Le chanoine Raymond Dulac, qui s'illustra ensuite dans la défense de la messe traditionnelle, traduisit en Français ces cinq homélies pour les faire connaître dans notre pays. Elles répondent de façon claire et précise à des objections qui ont ensuite été reprises par le courant dit de la « nouvelle Droite ». Mais elles permettent aussi de mieux profiter de la sainte Écriture et de la liturgie.

Le sel de la terre.

I. Les valeurs religieuses de l'ancien Testament et leur accomplissement dans le christianisme

Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes. Je suis venu non pour *abolir*, mais pour *accomplir*. Car je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. [Mt 5, 17.]

DÈS 1899, au congrès antisémite tenu à Hambourg, l'idée s'était fait jour qu'un fossé infranchissable doit séparer le christianisme du judaïsme, que du christianisme doit être écarté tout élément

juif ; idée reprise, la même année, par un livre de Chamberlain, *Les principes du 19^e siècle*. Moins de vingt ans plus tard, de nouvelles publications : *Le Péché contre le Sang*, *La grande Duperie*, *Le faux Dieu*, venaient ranimer ces principes, que judaïsme et christianisme ne pouvaient subsister côte à côte, qu'une bible germanique devait supplanter la bible juive, et que Martin Luther n'avait accompli qu'à moitié sa tâche, puisqu'il avait fait place dans sa Bible aux Écritures de l'ancien Testament. Aujourd'hui, ces voix isolées se sont enflées en un chœur sans cesse grandissant, qui exige le reniement de l'ancien Testament. Ainsi, un christianisme s'appuyant encore sur les Écritures de l'ancien Testament ne serait qu'une religion juive, inconciliable avec les aspirations de la race allemande. Joseph l'Égyptien, comme Moïse, devrait être rayé de l'Histoire Sainte enseignée aux enfants. Et dans leur unisson ces voix impérieuses sont capables d'ébranler, jusque dans ses bases les plus profondes, la foi de tout un peuple.

Cette véritable révolution religieuse n'a pas craint de s'attaquer à la personne même du Christ. Certains ont voulu le défendre en cherchant à déguiser sa naissance. Ils ont prétendu qu'étant de Galilée où habitaient des Aryens, il était aryen et non juif. Mais aussi longtemps que les sources historiques les plus certaines prévaudront contre de pures hypothèses, aussi longtemps subsistera ce fait incontestable que le titre du premier chapitre du premier évangile s'énonce ainsi : *Généalogie de Jésus-Christ, fils d'Abraham, fils de David*. L'Épître aux Romains (1, 3), elle aussi, atteste que Jésus est « né de la postérité de David ». Sans doute, les Galiléens, vivant à la frontière de deux pays, réunissaient-ils parmi eux plusieurs races ; mais le Christ n'est pas né en Galilée : il est né à Bethléem, dans la ville de David, sur le territoire de la race de Juda, et fut porté comme descendant de David sur le registre public des naissances. Or, devant cette certitude, d'autres viennent nous crier : *Si Jésus était un juif, nous devons le renier !* Et c'est ainsi que se répètent aujourd'hui les paroles de l'Évangile : « Ils le chassèrent de la ville et le menèrent jusqu'au sommet de la montagne afin de le précipiter en bas » (Lc 4, 29). « Alors les juifs prirent de nouveau des pierres pour le lapider » (Jn 10, 31).

Devant de tels discours, devant de tels mouvements, un évêque n'a pas le droit de se taire. Si la lutte raciste, à laquelle le terrain religieux doit être étranger, se mue en une lutte contre la religion et veut porter atteinte aux assises mêmes du christianisme, si le mouvement contre les juifs d'aujourd'hui vient s'attaquer aux Écritures saintes de l'ancien Testament et au christianisme lui-même en raison des attaches qu'il a conservées avec le judaïsme d'avant le Christ, si au cours de l'année même où nous célébrons le dix-neuvième centenaire de son œuvre sacrée de rédemption, on veut lapider Notre Seigneur et Rédempteur, un évêque n'a pas le droit de se taire. Et c'est pourquoi *l'ancien Testament et son accomplissement dans le christianisme* formeront le thème de ces sermons de l'Avent.

Ayant, onze ans durant, enseigné cette matière à l'Université de Würzburg, et tenu à l'Université de Strasbourg la chaire des Écritures saintes de l'ancien Testament, j'estime pouvoir revendiquer le droit de traiter ce thème.

1. Une triple distinction

Afin d'être parfaitement clair et de dissiper tout malentendu, il est d'abord nécessaire de faire une triple distinction.

I. — Nous devons en premier lieu établir une différence entre le peuple d'Israël *avant* la mort du Christ et le peuple d'Israël *après* sa mort.

- *Avant* la mort du Christ, c'est-à-dire durant les années qui s'écoulent entre la vocation d'Abraham et la plénitude des Temps, le peuple d'Israël était porteur de la Révélation. L'Esprit de Dieu habitait et éclairait les hommes qui réglaient d'après la Loi, la Thora mosaïque, la vie religieuse et sociale ; qui tiraient des Psaumes le livre de prières familial et le livre de chant pour les liturgies de la communauté ; qui enseignaient la philosophie dans les livres sapientiaux tandis que la parole enflammée des prophètes éveillait la conscience du peuple. Mes sermons de l'Avent n'auront pour objet que cet Israël des temps bibliques.

- *Après* la mort du Christ, Israël a perdu la charge de la Révélation. Les juifs n'ont pas reconnu l'heure de la visitation. Ils ont renié et repoussé l'Oint du Seigneur, l'ont chassé de la ville et cloué sur la croix. Et lorsque le voile du Temple de Sion s'est déchiré en deux, s'est rompue en même temps l'alliance du Seigneur et de son peuple. Sion, la fille de Dieu, fut répudiée, et depuis ce temps Ahasverus erre sans cesse ni repos de par le monde.

Mais comme l'a dit saint Paul, les juifs, après la mort du Christ, sont encore un *mystère* et un jour, à la fin des Temps, viendra pour eux aussi l'heure de la grâce (Rm 11, 25). Cependant ces sermons de l'Avent porteront exclusivement sur le judaïsme d'avant l'ère chrétienne.

II. — Nous devons, en second, lieu distinguer les Écritures *saintes* de l'ancien Testament et les écrits *talmudiques* du judaïsme de l'ère chrétienne qui sont, soit des gloses marginales et des commentaires des textes bibliques, soit des livres religieux en eux-mêmes. Je fais ici allusion en particulier au Talmud, à la Mischna et au recueil de loi médiéval de Schulchan Aruch. Les écrits talmudiques sont l'œuvre des hommes et ne sont pas inspirés par l'Esprit de Dieu. L'Église de la nouvelle Alliance a pris pour seul héritage les Écritures saintes qui faisaient la loi d'Israël avant la venue du Christ, et non le Talmud.

III. — Enfin, il y a lieu de discerner, dans les livres mêmes de l'ancien Testament, les dispositions qui n'avaient qu'une portée *provisoire* de celles qui ont une valeur *éternelle*.